



Paroisse de La Durantaye

Rapport annuel du maire de la Paroisse de La Durantaye

Madame la conseillère,
Messieurs les conseillers,
Mesdames et Messieurs,

J'ai le plaisir de vous présenter mon rapport annuel sur les faits saillants des rapports financiers et des rapports du vérificateur externe pour les années 2016 et 2017 comme l'exige l'article 176.2.2 du Code municipal.

Dans ses rapports de vérification, Raymond Chabot Grant Thornton, SENCRL, concluait que les états financiers de la Municipalité «donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de La Durantaye, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public», et ce, pour les exercices financiers 2016 et 2017. Ces états financiers ainsi que le rapport du vérificateur ont été approuvés par le conseil municipal le 10 avril 2017 et le 9 avril 2018.

L'année financière 2016

Les revenus se répartissaient ainsi:

Activité de fonctionnement	
Taxes	930 386\$
Compensation tenant lieu de taxes	8 166\$
Transferts	60 576\$
Services rendus	48 542\$
Imposition de droits	47 125\$
Amendes et pénalités	3 535\$
Revenus d'intérêts	13 469\$
Autres revenus	37 438\$
Total Fonctionnement	1 149 237\$
Activité d'investissement	
Transferts	113 285\$
Total Investissement	113 285\$
Total des revenus	1 262 522\$

Les charges, incluant l'amortissement des immobilisations, se répartissaient ainsi:

Administration générale	227 340\$
Sécurité publique	166 204\$
Transport	373 561\$
Hygiène du milieu	240 031\$
Santé et bien-être	22 415\$
Aménagement, urbanisme et développement	49 342\$
Loisirs et culture	92 212\$
Frais de financement	24 087\$
Total des charges	1 195 192\$

Ce qui nous laissait un excédent pour l'exercice de 8 456\$ après la conciliation à des fins fiscales (retrait de la charge d'amortissement, remboursement de la dette à long terme, diverses affectations, etc.).

État des excédents

À la fin de l'année financière 2016, l'excédent de fonctionnement non affecté (surplus accumulé) était de 338 820\$ et le total des réserves financières et des fonds réservés (fond de roulement) étaient de 133 698\$.

La dette à long terme

Au 31 décembre 2016, la Municipalité avait un endettement total net à long terme de 750 001\$.

L'année financière 2017

Les revenus se répartissaient ainsi:

Activité de fonctionnement	
Taxes	939 825\$
Compensation tenant lieu de taxes	8 730\$
Transferts	58 605\$
Services rendus	51 947\$
Imposition de droits	38 040\$
Amendes et pénalités	2 401\$
Revenus d'intérêts	14 263\$
Autres revenus	25 939\$
Total Fonctionnement	1 139 750\$
Activité d'investissement	
Transferts	422 484\$
Total Investissement	422 484\$
Total des revenus	1 562 234\$

Les charges, incluant l'amortissement des immobilisations, se répartissaient ainsi:

Administration générale	241 435\$
Sécurité publique	163 256\$
Transport	346 080\$
Hygiène du milieu	257 559\$
Santé et bien-être	23 406\$
Aménagement, urbanisme et développement	56011\$
Loisirs et culture	106 394\$
Frais de financement	19 555\$
Total des charges	1 213 696\$

Ce qui nous laissait un excédent pour l'exercice de 29 418\$ après la conciliation à des fins fiscales (retrait de la charge d'amortissement, remboursement de la dette à long terme, diverses affectations, etc.).

État des excédents

À la fin de l'année financière 2017, l'excédent de fonctionnement non affecté (surplus accumulé) était de 350 690\$ et le total des réserves financières et des fonds réservés (fond de roulement) étaient de 150 000\$.

La dette à long terme

Au 31 décembre 2017, la Municipalité avait un endettement total net à long terme de 690 101\$.

À vous tous, chers citoyens, merci d'être présents et de suivre les activités de votre conseil municipal.

La Durantaye, le 4 juin 2018

Yvon Dumont, maire